

Palmarès du concours national de la Résistance et de la déportation 2011-2012

Le thème de l'édition 2011-2012 était « Résister dans les camps nazis ». 40 553 élèves issus de 1 936 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que d'établissements français à l'étranger, ont participé au concours pendant cette année scolaire. Plusieurs centaines d'entre eux ont reçu des prix attribués, en mai 2012, par les jurys départementaux. Les meilleurs travaux ont été transmis au jury national par les directions des services départementaux de l'éducation nationale.

Après avoir examiné l'ensemble des travaux qui lui ont été remis, conformément aux dispositions de l'**arrêté du 21 décembre 2009** et à celles de la [note de service n° 2011-079 du 07 juin 2011](#), le jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation, réuni à Paris le 26 septembre 2012, a arrêté le palmarès suivant :

Classes de lycée

Première catégorie

« Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Prix

- Jean BERNARD, du lycée général « Georges Clémenceau » à Reims

(département de la Marne, académie de Reims)

- Lou MOUSSET, du lycée général et technologique « Jean Dautet » à La Rochelle

(département de la Charente-Maritime, académie de Poitiers)

- Clémence NANNINI, du lycée général et technologique « Félix Esclangon » à Manosque

(département des Alpes de Haute-Provence, académie d'Aix-Marseille)

- Johanna ZILBERSTEIN, du lycée général et technologique « Notre-Dame de Bury » à Margency

(département du Val d'Oise, académie de Versailles)

Mentions

- Arnaud CHANIAC, du lycée général et technologique « Léonard de Vinci » à Monistrol-sur-Loire

(département de la Haute-Loire, académie de Clermont-Ferrand)

- Anne-Noëlle HEIZMANN, du lycée général et technologique « Jean Vilar » à Villeneuve-lès-Avignon

(département du Gard, académie de Montpellier)

- Priya KUMAR, du lycée Militaire d'Aix-en-Provence

(département des Bouches-du-Rhône, académie d'Aix-Marseille)

- Paul-Etienne PINI, du lycée général et technologique « Giocante de Casabianca » à Bastia

(département de la Haute-Corse, académie de Corse)

Deuxième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif »

Prix

- Les élèves du lycée général et technologique « Giocante de Casabianca » à Bastia

(département de la Haute-Corse, académie de Corse)

- Les élèves du lycée général « Jean-François Champollion » à Grenoble

(département de l'Isère, académie de Grenoble)

- Les élèves du lycée général et technologique « Bellepierre » à Saint-Denis

(département de la Réunion, académie de la Réunion)

Mentions

- Les élèves du lycée polyvalent « Charles de Gaulle » à Chaumont

(département de la Haute-Marne, académie de Reims)

- Les élèves du lycée polyvalent « Notre-Dame de la Compassion » à Pontoise

(département du Val d'Oise, académie de Versailles)

- Les élèves du lycée général « Antoine de Saint-Exupéry » à Terrasson-Lavilledieu

(département de la Dordogne, académie de Bordeaux)

Troisième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Prix

- Les élèves des lycées généraux et technologiques « Adam de Craponne » à Salon-de-Provence et « Jean Cocteau » à Miramas

(département des Bouches-du-Rhône, académie d'Aix-Marseille)

- Les élèves du lycée général « Notre-Dame de Mongré » à Villefranche-sur-Saône

(département du Rhône, académie de Lyon)

Mentions

- Les élèves du lycée scientifique à Pont Saint-Martin - Val d'Aoste (Italie)
- Les élèves du lycée des métiers des services aux entreprises « Henri Nominé » à Sarreguemines

(département de la Moselle, académie de Nancy-Metz)

Classes de troisième (collège)

Quatrième catégorie

« Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Prix

- Marie-Renée ANDREESCU, du collège français « Anna de Noailles » à Bucarest (Roumanie)
- Emma DURAND, du collège du « Salagou » à Clermont-l'Hérault

(département de l'Hérault, académie de Montpellier)

- Laurine FABRE, du collège des « Corbières Maritimes » à Sijean

(département de l'Aude, académie de Montpellier)

- Arthur LUNVEN, du collège « Michèle Pallet » à Angoulême

(département des Charentes, académie de Poitiers)

Mentions

- Marie GENIBRE, du collège « Institut Familial » à Montauban

(département du Tarn-et-Garonne, académie Toulouse)

- Luigi MAZZOCHINI, du collège « Jules Solesse » à Saint-Paul

(département de la Réunion, académie de la Réunion)

- Lorelei ROUSSEAU, du collège « Le Chêne Vert » à Bain-de-Bretagne

(département d'Ille-et-Vilaine, académie de Rennes)

- François VECCHIONE du collège de Brumath

(département du Bas-Rhin, académie de Strasbourg)

Cinquième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif »

Prix

- Les élèves du collège « François Viète » à Fontenay-le-Comte

(département de la Vendée, académie de Nantes)

- Les élèves du collège « Notre-Dame » à Pont-Saint-Esprit

(département du Gard, académie de Montpellier)

- Les élèves du collège « Ferdinand Foch » à Strasbourg

(département du Bas-Rhin, académie de Strasbourg)

Mentions

- Les élèves du collège « Henri Barbusse » à Alfortville

(département du Val-de-Marne, académie de Créteil)

- Les élèves du collège « Constant Bourgeois » à Guiscard

(département du Val d'Oise, académie de Versailles)

- Les élèves du collège « Jean Moulin » à Pontault-Combault

(département de la Seine-et-Marne, académie de Créteil)

- Les élèves du collège « Jean Rostand » à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

(département de la Sarthe, académie de Nantes)

- Les élèves du collège du « Verney » à Sallanches

(département de la Haute-Savoie, académie de Grenoble)

Sixième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Prix

- Les élèves du collège « Les Allobroges » à La Roche-sur-Foron

(département de la Haute-Savoie, académie de Grenoble)

- Les élèves du collège « Philippe de Vigneulles » à Metz

(département de la Moselle, académie de Nancy-Metz)

Mentions

- Les élèves du collège « Edmée Jarlaud » à Acheux-en-Amiénois

(département de la Somme, académie d'Amiens)

- Les élèves du collège « Sadi Carnot » à Paris - 17ème arrondissement

(département de Paris, académie de Paris)

- Les élèves du collège « Simone de Beauvoir » à Vitrolles

(département des Bouches-du-Rhône, académie d'Aix-Marseille)